

Embargo:  
Vendredi 2 septembre 2005  
11 heures



## **Seul l'exposé prononcé fait foi**

**Journée de l'économie**  
**2 septembre 2005, Zurich**

### **La place économique suisse dans la concurrence internationale**

Ueli Forster, Président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

#### **Situation initiale**

Après deux ans de stagnation en 2002 et 2003, nous avons vu l'an dernier notre économie reprendre son essor. Elle a toutefois enregistré un nouveau fléchissement au deuxième semestre. Actuellement, il semble que les perspectives conjoncturelles s'éclaircissent quelque peu, grâce à un climat d'économie extérieure un peu plus réjouissant. Toutefois, une insécurité considérable demeure du côté des consommateurs et des investisseurs. Celle-ci s'explique en bonne partie par le fait que l'économie suisse se trouve toujours dans un processus d'adaptation aux nouvelles réalités économiques qui ne va pas sans douleur. Il y a l'incertitude qui plane sur les perspectives d'avenir de nos systèmes d'assurances sociales, mais aussi les nouvelles exigences que doit affronter la place helvétique dans une économie mondiale de plus en plus intégrée. La mondialisation revêt deux aspects : l'un positif et l'autre moins agréable. D'une part, pour reprendre les propos de Carl Christian von Weizsäcker, il s'agit de transférer la culture de l'Occident (droits fondamentaux des citoyens, concurrence, règles de droit, etc.) au reste du monde. D'autre part, la concurrence mondiale met à mal l'édifice de la prévoyance sociale et de l'interventionnisme étatique. Elle révèle crûment que la politique ne peut répartir que les richesses produites sur le marché. En d'autres termes, l'Etat ne peut travailler qu'avec les ressources dégagées dans le secteur compétitif de l'économie. Avec la mobilité élevée du capital et l'interpénétration des marchés des biens, du travail et de la technologie, non seulement les interactions et processus économiques se sont modifiés, mais la marge d'autonomie de la politique économique nationale a aussi été affectée. Celle-ci ne pourra pas se dispenser d'aménager les conditions cadres des entreprises en Suisse de telle manière que ces dernières puissent subsister dans les nouvelles conditions de concurrence. La mondialisation nous pousse vers des sociétés performantes, ce qui est inconfortable et suscite crainte et incertitude chez de nombreuses personnes. Mais la peur est mauvaise conseillère. Plus vite le pouvoir politique apprendra qu'il ne peut pas grand-chose contre les changements de l'économie mondiale, plus rapidement émergera la volonté de s'adapter, qui déterminera le climat économique et le succès. Aucune économie n'a encore sombré sous l'effet des mutations structurelles; c'est plutôt l'absence de ces mutations qui

risque d'engendrer ce type d'effet. Au vu de cette situation, c'est surtout en économie extérieure et en politique économique que l'action s'impose.

### **Défis de politique économique extérieure**

Les questions de premier plan en politique économique extérieure sont actuellement l'extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux pays membres de l'UE et l'élargissement du régime des accords de libre-échange à d'importants pays, en complément des accords de l'OMC.

Le peuple suisse ayant déjà accepté la libre circulation des personnes à une majorité des deux tiers en mai 2000, ce n'est au fond plus le principe qui est en cause le 25 septembre, mais le renforcement des dispositions de protection existantes en faveur des salariés. L'accord est presque taillé sur mesure pour répondre à la situation suisse. Pour les employeurs, l'issue de la votation déterminera en bonne partie le profil de risque de la place économique suisse à l'avenir; elle représentera la base des conditions cadres indispensables dont nous avons besoin pour subsister dans la concurrence du marché intérieur européen et donner une assise solide à nos assurances sociales.

Il n'y a pas de solution de rechange aux accords bilatéraux. Les milieux qui, en 2000, plaidaient encore pour l'acceptation des accords bilatéraux de la première série et s'y opposent aujourd'hui en évoquant des arguments trompeurs font preuve d'irresponsabilité. Non seulement ils font fi d'interactions politiques fondamentales, mais ils renient aussi la voie bilatérale choisie par la Suisse. Je compte donc sur la raison et la clairvoyance du souverain pour démasquer ce jeu trouble des adversaires et dire oui avec conviction à l'extension de la libre circulation des personnes. Pour l'économie suisse, cette votation est l'une des plus importantes depuis quelques années. C'est pourquoi nous nous engageons de toutes nos forces en faveur de ce projet.

Les accords commerciaux régionaux suscitent actuellement à nouveau de l'intérêt dans le monde – dont la cause est à chercher entre autres dans les maigres progrès de la libéralisation du commerce mondial dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC. Ils facilitent certes l'échange de biens entre les Etats intéressés. Mais les concurrents extérieurs sont frappés de droits de douane et d'autres restrictions d'accès au marché et ils ne parviennent souvent plus à s'imposer, ce qui se traduit par des pertes de débouchés et de prospérité. Il peut en résulter des conséquences fâcheuses pour les Etats regroupés, surtout lorsque les concurrents situés en dehors de la zone commerciale peuvent offrir leurs produits à des conditions plus favorables, mais que l'avantage est perdu par le relèvement des droits de douane. Il convient donc de procéder à une soigneuse pondération entre les gains plus rapides de prospérité dans une région et la perte potentielle de prospérité de tiers. L'OMC estime que, désormais, la moitié environ du commerce mondial se déroule dans le cadre d'accords commerciaux régionaux. L'Europe et l'Amérique du nord (ALENA) sont des précurseurs dans ce domaine: plus de 60% du total des exportations de l'UE sont achetées par d'autres pays membres de la Communauté; en ce qui concerne l'ALENA, ce pourcentage atteint 57%.

Dans ce contexte, la Suisse se voit contrainte de repenser sa politique économique extérieure et de l'adapter à cette nouvelle donne. Elle doit se fixer pour ligne de conduite d'assurer l'accès des acteurs suisses aux marchés étrangers, de développer ces débouchés et d'éviter ou d'éliminer les discriminations existantes ou qui se profilent à l'horizon. Avec la nouvelle orientation stratégique de la politique économique extérieure suisse, le Conseil fédéral tient compte de ces modifications survenues dans le système commercial mondial. Il importe non seulement de promouvoir les progrès dans le cadre de l'OMC, mais aussi de développer des relations plus intenses avec nos principaux partenaires économiques outre-mer, surtout les Etats-Unis, le Japon, la Chine, l'Inde et le Brésil, et de leur offrir une meilleure base contractuelle. Dans la perspective de l'économie suisse, la nouvelle politique économique votée par le Conseil fédéral va dans la bonne direction. Elle tient compte des nouvelles données de la concurrence mondiale et est adaptée aux possibilités d'un petit Etat doté d'un secteur économique international dynamique. Elle mise aussi à juste titre sur la rapide progression des marchés d'outre-mer. Et surtout, ce qui est particulièrement important à mes yeux, elle offre une marge de manœuvre à un petit Etat qui entend améliorer sa position de manière autonome vis-à-vis des grands blocs. Mais la mise en œuvre de cette stratégie ne réussira que si elle n'est pas contrecarrée par la sclérose ambiante. A cet égard, on peut difficilement comprendre que non seulement l'agriculture, mais aussi des conseillers d'Etat responsables de l'économie et de l'agriculture croient devoir se battre contre un accord de libre-échange avec les Etats-Unis avant même qu'il existe un mandat dans ce sens, sans parler de l'ouverture de négociations. Ce qui m'amène à la politique économique nationale.

### **Priorités de politique économique**

On ne peut nier que certaines réformes ont été mises sur les rails ces dernières années : le renforcement de la législation sur la concurrence, la libéralisation des télécoms, la révision de la loi sur le marché intérieur, les accords bilatéraux I, etc. Lorsque nous jetons un regard sur l'Allemagne, la France ou l'Italie, nous avons tendance à donner dans l'autosatisfaction. En fait, en comparaison internationale, la Suisse s'en sort bien sur les principaux indicateurs: le pouvoir d'achat est relativement élevé, les taux d'imposition relativement favorables, la recherche se situe à la pointe sur le plan international, l'excédent de la balance des transactions courantes n'est dépassé qu'au Luxembourg et à Singapour. Mais la plupart du temps, ces comparaisons entre sites sont flanquées de l'adjectif « encore », faisant référence à la montagne de dettes des pouvoirs publics, aux trous des caisses de pensions étatiques se chiffrant en milliards et au gouffre de la santé publique. Mais comme l'a dit le Conseiller fédéral Blocher, à y regarder de plus près, cet « encore » qui qualifie toujours la Suisse repose sur des bases chancelantes. Nous ne pouvons prendre les pays qui nous entourent, surtout dans leur état actuel, comme étalon. Par ailleurs, il ne sert à rien non plus de se référer à une situation jugée encore bonne pour se tranquilliser. Cette attitude revient à nous bercer d'illusions et nous pousse à renvoyer les réformes aux calendes grecques, ou alors à nous contenter de demi-réformes, peu claires et contradictoires, qui ne font qu'engendrer sans cesse de nouveaux besoins de réforme.

A cet égard, se pencher sur les pays en transition qui ont réussi ou sur la « nouvelle » Europe est particulièrement riche d'enseignements. Il apparaît que seules des visions claires et des programmes solides peuvent créer la crédibilité. En regard du rythme des changements, la politique des petits pas a fait son temps. Il faut s'armer d'un plus grand courage. Notre pays est suffisamment mûr pour agir sur la base de ce que l'on sait : on ne devrait pas attendre que la douleur soit trop forte. Si l'on souhaite que des réformes ambitieuses soient applicables politiquement, la conduite politique consiste à informer la population de manière complète, compréhensible et réaliste. L'économie suisse apporte aussi sa contribution dans ce sens.

**Je vois aujourd'hui quatre points forts de politique économique :**

1. Nous devons assainir durablement les finances de l'Etat et restaurer la confiance des citoyennes et des citoyens. Les déficits actuels des collectivités publiques ainsi que l'endettement accumulé par l'Etat sont toujours trop élevés, bien que des efforts aient déjà été consentis, grâce aussi à notre travail. La part des dépenses axées sur l'avenir dans les budgets publics est trop faible; des transferts des dépenses de consommation vers les dépenses d'investissement sont nécessaires (particulièrement en faveur de la formation et de la recherche). Toutes choses égales par ailleurs, plus la part de la consommation et plus les prestations orientées vers le passé (service de la dette, rentes, etc.) sont élevées, moins les effets du budget de l'Etat sur la croissance sont importants. A cet égard, il est absurde de parler d'économies à outrance dans le contexte actuel et futur des dépenses. Ce que nous faisons actuellement revient, dans le meilleur des cas, à freiner les taux d'augmentation. Or, ceux-ci menacent déjà d'exploser à nouveau dans trois ans. En règle générale, comme de nombreuses études le montrent, une consolidation durable des collectivités publiques apporte davantage de croissance et d'emplois.
2. Nous devons aménager notre système fiscal de telle manière qu'il soit plus compétitif sur le plan international ; cette remarque s'applique en particulier à l'imposition des revenus du capital. La deuxième réforme de l'imposition des entreprises doit non seulement accroître l'attrait fiscal du site helvétique, mais devrait aussi garantir la neutralité du financement et de la forme juridique des sociétés. Dans la perspective de la compétitivité fiscale internationale en matière de facteurs mobiles, la Suisse n'a que faire d'une réformette, elle a besoin d'une véritable réforme. Les cantons dans leur majorité font preuve ici de plus de courage que la Confédération, ce qui montre qu'ils sont plus proches de la réalité économique.
3. Nous devons réaménager notre système de santé et notre système éducatif, qui coûtent ensemble quelque 80 milliards de francs par an, de telle manière qu'ils soient viables. Il convient de supprimer une obligation de contracter dépassée, de corriger une compensation des risques lacunaire et un financement des hôpitaux obsolète et de faire du secteur de la santé, par les réseaux de « soins intégrés » assortis d'une responsabilité budgétaire, une branche économique efficace, compétitive sur le plan international. Quant aux écoles, il ne faut pas seulement les promouvoir, mais leur imposer des exigences afin de conférer une plus grande valeur non seulement aux prestations des élèves, mais aussi à celles des

enseignants. Des taxes d'études élevées dans les universités ne doivent plus être un tabou, mais refléter la qualité de ces établissements. De même, il faut laisser aux instituts le choix des étudiants.

4. Nous devons assainir d'urgence nos assurances sociales. L'AI affiche actuellement un déficit annuel de 1,5 milliard de francs et l'AVS présentera d'ici 5 ans un besoin de financement supplémentaire de 3,2 milliards de francs. Depuis 1990, les salaires progressent plus lentement que dans les hypothèses prises comme base des scénarios élaborés par l'administration fédérale pour les futures contributions prélevées en pourcentage des salaires. En ce qui concerne l'AI, nous avons toujours été favorables en priorité à un assainissement du côté des dépenses. Avec les 7 milliards de francs provenant de la vente de l'or de la Banque nationale qui pourraient être attribués moyennant certaines conditions au fonds de l'AVS, on n'aura pas encore résolu les véritables problèmes. Le renoncement dans l'AVS à prolonger la vie de travail jusqu'à un âge plus avancé ne peut pas non plus être qualifié de solution économique. Et que tous les partis bourgeois se définissent depuis peu comme des partis de l'économie n'aide guère non plus.

### **Conclusion**

Il est illusoire de penser que la croissance peut être planifiée par l'Etat, c'est-à-dire provoquée artificiellement par des interventions politiques telles que la création de centres de technologie, la promotion de technologies d'avenir ou des subventions en faveur de certaines implantations. La croissance est finalement le produit de la conjugaison des libertés dont jouissent les citoyens et les entreprises dans un régime d'économie de marché. Il appartient donc pour l'essentiel à la politique économique de dégager des marges de manœuvre qui permettent la croissance. Même dans une économie mondialisée, les pays ont suffisamment de liberté pour accroître leur capacité concurrentielle. Cela passe par une politique économique conçue clairement et mise en œuvre de manière tout aussi rigoureuse dans le but de parvenir à l'ouverture des marchés, au renforcement de la concurrence, à la libération de certains carcans réglementaires, à des finances publiques saines, à des marchés du travail souples et à un système scientifique performant. Le fil conducteur doit être la confiance dans la responsabilité individuelle et la capacité de décision de l'homme (Comte Otto de Lambsdorff). Cela implique aussi de plus grandes exigences à l'égard de la législation en général. Les lois doivent réussir le triple test de la subsidiarité, du bas niveau des coûts et de la compétitivité. L'autre terme de l'alternative étant une forme de pragmatisme économique, au sens de réglages tels que nous les pratiquons depuis une vingtaine d'années en politique agricole.

Même si tout ne se passe pas comme l'économie le souhaiterait, la Suisse évolue, quoique à un rythme lent. Il n'y a pas lieu de peindre le diable sur la muraille, pour autant que la politique trouve le moyen d'adapter son rythme à celui des marchés en croissance qui évoluent rapidement. Et nous considérons que c'est notre rôle de mettre la pression dans ce sens.